

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

Présents : M Antoine REBOUL, Mme Christiane CARNEIRO, M. Patrick ROY, M. Gérard GIROUD-PIFFOZ, M. Guy CARMONA, Mme Constance CALI, Mme Dominique FAUCON, M. Manuel GOMEZ, Mme Karen BISSONET, M. Hugo GALATIOTO, Mme Sylvie FIGUET, Mme Annick FABBRI, M. Franck CHARPENAY, M. Christophe FAYOLLE, Mme Sandrine COMBE **formant majorité des membres en exercice.**

Absents représentés : Mme Michelle CIAVATTI qui a donné pouvoir à Mme Christiane CARNEIRO, M. Stephan HERVE qui a donné pouvoir à M. Patrick ROY, Mme Stéphanie ROUX qui a donné pouvoir à Mme Constance CALI

Absent excusé : M. Laurent CHARPENAY

Secrétaire de séance : M. Christophe FAYOLLE

La séance débute à 19h00.

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Christophe FAYOLLE **a été nommé secrétaire de séance à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Liste de délibérations :

2024_003 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Investissement (Excédent)	753 923,26 €
Fonctionnement (Excédent)	269 233,52 €

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le Compte de gestion 2023 du Budget Principal
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_004 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA FOIRE

Investissement (Excédent)	4 376,71 €
Fonctionnement (Excédent)	7 152,01 €

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le Compte de gestion 2023 du Budget Annexe de la Foire
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_005 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat global de clôture 2023, intègre le résultat reporté de 2022 ainsi que les restes à réaliser de 2023.

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2023	1 077 908,68 €
Dépenses réalisées en 2023	323 985,42 €
Résultat 2023 (1)	753 923,26 €
Résultat antérieur 2022 (déficit)	-19 001,70 €
Résultats antérieurs (2)	-19 001,70 €
Résultat de clôture 2023 (1+2)	734 921,56 €
Restes à réaliser en Dépenses en 2023	34 305,57 €
Restes à réaliser en Recettes en 2023	0,00 €
Solde des Restes à Réaliser (3)	-34 305,57 €
Résultat Global de clôture 2023 (1+2+3)	700 615,99 €

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2023	1 969 032,81 €
Dépenses réalisées en 2023	1 699 799,29 €
Résultat 2023 (1)	269 233,52 €
Résultat antérieur 2022	116 010,90 €
Résultats antérieurs (2)	116 010,90 €
Résultat de clôture 2023 (1+2)	385 244,42 €

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 17 voix pour (Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote), 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le Compte administratif 2023 du Budget principal.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_006 : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA FOIRE

Le résultat global de clôture 2023 intègre le résultat reporté de 2022. Il n'y a pas de restes à réaliser de 2023.

INVESTISSEMENT

Recettes réalisées en 2023	62 760,65 €
Dépenses réalisées en 2023	58 383,94 €
Résultat 2023 (1)	4 376,71 €
Résultat antérieur 2022 (2)	229 336,95 €
Résultat de clôture 2023 (1+2)	233 713,66 €

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées en 2023	628 160,26 €
Dépenses réalisées en 2023	621 008,25 €
Résultat 2023 (1)	7 152,01 €
Résultat antérieur 2022 (2)	91 649,77 €
Résultat de clôture 2022 (1+2)	98 801,78 €

Le conseil municipal,
Après en avoir débattu, à 17 voix pour (Monsieur le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote), 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le Compte administratif 2023 du Budget annexe de la Foire.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_007 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Reporte** en dépenses d'investissement (au compte 001) l'excédent constaté de 734 921,56 € dans le Budget Principal de la commune 2024.

- **Affecte** le montant de 200 000 € en recettes de la section d'investissement au compte 1068.

- **Reporte** en recettes de fonctionnement (au compte 002) le reliquat de l'excédent pour un montant de 185 244,42 € dans le Budget Principal de la commune 2024.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_008 : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DU BUDGET ANNEXE DE LA FOIRE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Reporte** en recettes d'investissement (au compte 001) l'excédent constaté de 233 713,66 € dans le Budget annexe de la foire 2024.

- **Reporte** en recettes de fonctionnement (au compte 002) l'excédent constaté pour un montant de 98 801,78 € dans le Budget annexe de la foire 2024.

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

2024_009 : TAUX D'IMPOSITION 2024

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Fixe** les taux de contributions directes locales pour l'année 2024 suivants :
 - Taxe d'Habitation : 6,50%
 - Taxe du foncier bâti : 34,22 %
 - Taxe Foncière non bâti : 50,00 %

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_010 : BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PRINCIPAL

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Adopte** le budget primitif 2024 du Budget Principal qui s'équilibre de la manière suivante :

	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	1 261 850,00 €	1 261 850,00 €
INVESTISSEMENT	1 400 700,00 €	1 400 700,00 €
BUDGET TOTAL	2 662 550,00 €	2 662 550,00 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_011 : BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE DE LA FOIRE

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Adopte** le budget primitif 2024 du Budget annexe de la foire qui s'équilibre de la manière suivante :

	Recettes	Dépenses
FONCTIONNEMENT	716 310,00 €	716 310,00 €
INVESTISSEMENT	304 770,00 €	304 770,00 €
BUDGET TOTAL	1 021 080,00 €	1 021 080,00 €

- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - Monsieur le Préfet de l'Isère
 - Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

**2024_012 : PASSAGE A LA M57 – FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS
DES IMMOBILISATIONS – BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEAUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

- **Décide** d'appliquer les durées d'amortissements fixées selon le tableau ci-dessous, pour les biens entrants dans le patrimoine communal et mis en service à partir du 1^{er} janvier 2024, date de mise en application de la nomenclature M57 :

Article	Type de bien et durée d'amortissement	
Immobilisations incorporelles		
2031	Etudes non suivies de travaux	5 ans
204182	Subventions d'équipement destinées à financer des biens immobiliers, ou des installations.	20 ans
Immobilisations corporelles		
2152	Installations de voirie : caméras vidéosurveillance.	20 ans
2156	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile.	6 ans
2157	Matériel et outillage technique	4 ans
2182	matériels de transport	8 ans
2183	Matériel informatique	3 ans

- **Décide** d'appliquer la méthode de calcul de l'amortissement linéaire pour chaque catégorie d'immobilisation au prorata temporis, c'est-à-dire à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2024.
- **Décide**, à titre dérogatoire, d'aménager la règle du prorata temporis pour les études non suivies de travaux. Elles sont amortissables prorata temporis à compter du 1^{er} janvier suivant.
- **Décide**, à titre dérogatoire, d'aménager la règle du prorata temporis pour les subventions d'équipements versées compte tenu de la date incertaine de mise en service de l'immobilisation financée, chez le bénéficiaire. Elles sont amortissables prorata temporis à compter du 1^{er} janvier suivant leur versement.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document permettant l'application de la présente délibération.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Comptable publique de Bourgoin-Jallieu

2024_013 : SOUTIEN FINANCIER DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 AUX STRUCTURES DE FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES

Le conseil municipal,

Après en avoir débattu, à 18 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Décide** de soutenir financièrement les organismes ou structures de formations professionnalisantes ayant des élèves de Beaucroissant en leur sein.
- **Fixe** une participation d'un montant de 100 € (cent euros) par élève habitant la commune suivant une formation dans ces structures pour l'année scolaire 2023-2024.
- **Charge** Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'exécution de cette décision et **dit que** les crédits correspondants à ces subventions seront imputés au compte 6574 du Budget communal 2024.
- **Dit que** la présente délibération sera notifiée à :
 - o Monsieur le Préfet de l'Isère
 - o Madame la Trésorière de Bourgoin-Jallieu
 - o Aux directeurs ou directrice d'établissements de formations professionnalisantes

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BEUCROISSANT
SEANCE DU JEUDI 07 MARS 2024 à 19h00**

2024_014 : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

N° DE PIECE INTERNE	TIERS - CP VILLE	OBJET	DUREE DU CONTRAT	MONTANT Euros
2024-001	SDIS 38	Prestation SDIS Foire avril 2024	20 et 21 avril 2024	3601,93 € par la commune
2024-002	Croix rouge	Prestation Croix Rouge Foire avril 2024	20 et 21 avril 2024	6 082 € par la commune
2024-003	Gendarmerie	Prestation Gendarmerie Foire avril 2023	20 et 21 avril 2024	13 362,72 € par la commune
2024-004	Docteur Philippe BRUSSIAUD	Convention assistance - Médecin coordonnateur foire avril 2023	22 et 23 avril 2023	600 € par la commune

La séance étant close, est levée à 21h30